

COLLOQUE
18 et 19 juin 2015

Hôtel ATL Quartier DIX30
6500, boul. de Rome
Brossard, Qc

Faire autrement dans le but de nous améliorer, nous cherchons continuellement à trouver de nouvelles façons d'intervenir. C'est pourquoi nous vous proposons de faire autrement. C'est l'année du CIFAS 2015 en Belgique et du congrès de l'ATSA à Montréal en octobre, nous avons donc opté pour une formule d'une journée et demie.

Le témoignage au tribunal demande de plus en plus de rigueur et de préparation, la présentation de Benoit Dassylva amènera un éclairage nouveau sur ce qui doit être fait.

La 3e vague - la Thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT) avec Benjamin Schoendorff vous fera sortir des sentiers battus et vous permettra d'ajouter un angle particulier à vos interventions.

Programme du colloque

Jeudi le 18 juin

- 13h00 Accueil
- 13h30 *Témoigner au tribunal avec crédibilité*
- 16h00 Cocktail et assemblée générale
- 18h00 Soirée sociale (Repas dans un restaurant du Quartier Dix30)

Vendredi le 19 juin

- 8h30 Accueil
- 9h00 Surfer la troisième vague avec la thérapie d'acceptation et d'engagement
- 12h00 Diner
- 13h30 Suite de la formation
- 16h30 Fin du colloque

Description des conférences

Jeudi 18 juin 2015

13h30

Témoigner au tribunal avec crédibilité

Benoit Dassylva - Institut Philippe Pinel de Montréal

Au cours des dernières années, certains témoins experts ont eu mauvaise presse dans des causes notoires. Les reproches à leur endroit étaient parfois réalistes et parfois moins. Toute cette couverture médiatique est susceptible d'inquiéter des professionnels appelés à témoigner devant des tribunaux. Le rôle du témoin expert est pourtant essentiel dans l'administration de la justice.

Cette présentation portera sur les aspects pratiques liés au témoignage devant un tribunal. Toutes les étapes seront revues : la convocation, l'évaluation clinique avec les mises en garde appropriées, la façon de répondre lors d'un interrogatoire et contre-interrogatoire. Pour chaque étape les pièges à éviter seront décrits en tenant compte de règles éthiques et déontologiques. Tout au long de la présentation, des exemples viendront illustrer le propos.

Vendredi 19 juin 2015

9h00 à 16h30

Surfer la troisième vague pour des changements rapides et durables avec la thérapie d'acceptation et d'engagement

Benjamin Schoendorf- Institut de Psychologie Contextuelle

Appuyée sur une base empirique croissante, la troisième vague des TCC et la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT) invitent à se distancer de ses pensées et à accepter ses ressentis difficiles afin de pouvoir mieux engager des actions en phase avec ses valeurs personnelles. Cet atelier d'introduction d'un jour vous permettra d'explorer comment l'ACT peut s'adapter au traitement des agresseurs sexuels dans des contextes de prise en charge non volontaire.

Le conférencier

Pionnier de l'ACT francophone, il anime des formations dans le monde entier et est le co-auteur de "La thérapie d'acceptation et d'engagement", guide clinique (2011), The ACT Matrix (2014) et The Science of Compassion (2014).

Information sur le participant

Prénom

Nom

Courrier électronique

Numéro de téléphone

Organisme

Coût

Les frais d'inscription au colloque incluent les pauses et le repas du vendredi midi. L'inscription doit être payée avant le début du colloque. Le paiement par chèque doit être envoyé au C.P. 88091, Succ. Val-Bélair, Québec, Qc G3J 1Y9

Tarif pour deux jours

Pour les membres en date du 30 avril 2015	200\$
Pour les autres participants	250\$

Tarif pour une journée

Pour les membres en date du 30 avril 2015	175\$
Pour les autres participants	225\$

Le nombre de place étant limité à **100 participants**, inscrivez-vous rapidement. La date limite pour l'inscription est le **9 juin 2015**. Compléter ce présent formulaire et cliquer sur "envoyer" en bas de cette page. Aucune inscription par la poste ne sera acceptée.

Mode de paiement

Numéro de carte

Expiration

Chèque

Carte de crédit

Considérant le nombre limité de places, les inscriptions doivent être payées avant le début du colloque. Avant le 29 mai 2015, 25 % seront conservés pour les frais administratifs. Aucun remboursement après cette date. Aucune inscription sur place n'est possible. Pour les factures ou pour information, vous adresser directement au regroupement au 418 930-3399.

Hébergement

Un bloc de chambre est réservé au coût de 149\$ en occupation simple ou double. Vous devez communiquer directement avec l'Hôtel ALT pour réserver au (450) 443-1030.
